

Remettre les droits de l'enfant au cœur des préoccupations politiques

Date : 22 novembre 2019



Plusieurs centaines ont pris part à une manifestation unique et inédite rassemblant jeunes, professionnels et société civile. Mêlant art et engagement, cette soirée avait pour objectif de remettre des actes à des membres du gouvernement (ou à leurs représentants) et du Parlement. L'objectif ? Que la France, sur son territoire et dans le monde, assure le respect des droits affirmés par la CDE.

Sous la bannière commune « [De la Convention Aux Actes !](#) », près de 35 organisations se sont fédérées tout au long de l'année pour mener un travail ambitieux de corédaction de ces actes afin de répondre aux enjeux actuels pour le respect des droits de l'enfant. Au-delà des constats, elles ont ainsi formulé 69 propositions concrètes. Et ce, sur différentes thématiques : protection, éducation, justice, participation, gouvernance, précarité, santé et environnement.

Près de 700 personnes présentes

En fin d'après midi, un temps a été consacré aux enfants autour d'ateliers et de jeux d'époque. Puis, près de 700 personnes ont assisté à la remise des actes aux politiques concernés, tout en profitant d'intermèdes musicaux. Parmi les politiques présents : Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance, Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, ainsi que plusieurs parlementaires.

Une soirée riche en propositions et en engagements. Désormais, les membres de la Dynamique mèneront un travail de suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Espérons que les

décideurs publics prendront des mesures à la hauteur des défis actuels pour un exercice effectif des droits de l'enfant !

Quelques exemples de propositions à l'international

Voici quelques propositions de la Dynamique concernant l'international, terrain d'action du BICE avec ses partenaires. Nous appelons la France à :

- Encourager par voie diplomatique au respect du droit international humanitaire. Et engager des initiatives pour garantir la protection des enfants en situation de conflit. En 2017, ils étaient 250 millions à vivre dans des zones de conflits armés.
- Consacrer 15 % de son Aide publique au développement (APD) à l'éducation. L'éducation de base dans les pays les plus fragiles doit être la priorité. L'APD doit également financer et soutenir l'éducation dans les situations d'urgence et de crises prolongées.
- Durcir le combat contre l'exploitation des enfants. Et ce, par le renfort des dispositifs de contrôle des entreprises françaises agissant à l'international. Environ 152 millions d'enfants dans le monde sont contraints de travailler.
- User de son poids à l'international pour inciter les pays à adopter une justice spécifique pour les enfants, à mettre fin à la peine de mort et à la détention des enfants grâce à des mesures et peines alternatives.
- Donner les moyens aux enfants de se faire entendre, de participer à des projets sur le plan local, national et international. Mais aussi d'exercer et de revendiquer leurs droits.

Découvrez ci-dessous l'ensemble des actes et des propositions de la Dynamique

BICE - ONG de protection des droits de l'enfant

Notre mission : Défendre les droits et la dignité des enfants partout dans le monde

<https://bice.org/fr/>

BICE - ONG de protection des droits de l'enfant

Notre mission : Défendre les droits et la dignité des enfants partout dans le monde

<https://bice.org/fr/>

*aussi appelée CIDE en France